CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E109392** **VALABLE JUSQU'AU** **23/11/2027**

ÉDITÉ LE **02/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/10/1994
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/05/2023
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ORLEANS CEDEX 1 1994B00719

Siret : **399 051 366 00025**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 0020882

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 368849H1247001/001 344983/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 368849H1247001/001 344983/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

Raison sociale : **TECHNI-MURS 45 SARL**

10 RUE DE LA MOUCHETIERE
ZI D'INGRE
45140 INGRE

Téléphone : 02 38 43 45 45 **Fax :**
Portable : 02 38 43 45 45

Site Internet : http://www.techni-murs.com
E-mail : accueil45@techni-murs.com

Responsabilité légale :
DENIS BELLOY ORGANISATION (348 161 753) / COTTANCE JEAN-LUC
DIRECTEUR GENERAL DELEGUE / BELLOY DENIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 40 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	24/11/2024
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	30/11/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	09/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.